

STIHL CANADA BARRE LUMINEUSE et lubrifiant de chaîne

Emballé pour STIHL Limitée, 1515 Sise Road, Box 5666, London, ON N6A 4L6



Fiche de données de sécurité

Conforme aux HCS 2012 (29 CFR 1910.1200)

L'article 1. Identification

Identificateur du produit

Nom du produit:	STIHL CANADA BARRE LUMINEUSE et lubrifiant de chaîne
Autres noms:	F-7420
Numéro de pièce/produit(s):	7002-871-1246
Utilisation de matériau:	Bar et lubrifiant de chaîne
Utilise conseillé contre:	Pas pour l'utilisation interne du moteur.
Fabricant:	Omni Specialty Packaging, LLC 10399 Hwy 1 South Shreveport, LA 71115 1-318-524-1100
Date de délivrance:	Mai 8, 2015
Date de révision:	Avril 20, 2018
Numéro de révision:	002
Contact de la société:	OMNI service EHS: E-Mail: Sds@osp.cc; Contact Téléphone: 318-524-1100 (du lundi au vendredi, de 8:00 am - 4:00 PM, CST)
En cas d'urgence:	CHEMTREC : au sein des États-Unis et Canada : 1 (800) 424-9300 (24/7) CHEMTREC: En dehors des USA et Canada : 1 703-527-3887 (24/7)

L'article 2. Identification des dangers

Statut OSHA/HCS:	Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par la 2012, l'OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200).
Classification de la substance ou du mélange:	Non classé
<u>Éléments d'étiquetage SGH</u>	
Pictogrammes de danger :	Aucun
Mot du signal :	Aucun
Déclaration de danger :	Aucun
<u>Conseils de prudence</u>	
Général :	Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. Si un avis médical est nécessaire, avoir sous la main de produit emballage ou l'étiquette.
Prévention :	Ne s'applique pas
Réponse :	Ne s'applique pas
Stockage :	Ne s'applique pas
Disposition :	Ne s'applique pas
Dangers non classés ailleurs (HNOC) :	Dessèchements de la peau.

L'article 3. Composition/Information sur les ingrédients

Pétrole huile minérale lubrifiant base stock avec mélange d'additifs de performance exclusive.

Substance/du mélange : Mélange

Nom des composants	Numéro CAS	Poids %*
Base de lubrifiant (pétrolier) Huiles minérales hautement raffinée	Divers	95 – 99
Bar et chaîne mélange additif d'huile	Spécialités	1-5

Ce produit ne contient-elle pas de matières dangereuses connues au niveau $\geq 1\%$ ou carcinogènes connus au niveau $\geq 0,1\%$ tel que défini par 29 CFR 1910.1200.

* Le pourcentage exact de la composition a été retenu comme un secret d'affaires.

L'article 4. Mesures de premiers soins

Description des mesures nécessaires de secourisme

- Conseil général:** Aucune mesure spécifique de secourisme n'est nécessaires. Get medicunl àtention si une irritation se développe et persiste.
- Contact oculaire:** En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Les paupières devraient être tenus à l'écart du globe oculaire pour assurer un bon rinçage. Recherchez et retirez tous les lentilles de contact. Obtenir des soins médicaux si l'irritation se développe et persiste.
- Contact avec la peau:** Rincer immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau tout en enlevant tous contaminés de vêtements et de chaussures. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
- Inhalation:** Dans cas de inhunlation de positionmdéco produits en un fire, symptoms may être delayéd. si inhaled, remove o t fresh air. La exposés personne may besoin o t être kept sous edicunl surveillance fou 48 heures. Get medicunl àtention si symptoms se produisent.
- Ingestion:** Ne pas faire vomir. Buvez beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Protection des secouristes:** Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou sans formation adéquate. Supprimer toute source d'ignition. S'assurer que le personnel médical est au courant des matériels intervenant, prendre des précautions pour se protéger et prévenir la propagation de la contamination. Porter des vêtements de protection personnelle (voir section 8).

Plus importante des symptômes et des effets, aigus et retardés

Voir la Section 11 pour plus d'informations sur les effets sur la santé et les symptômes.

- Plus Important Symptômes et effets:** Personnel souffrant des troubles de la peau doit éviter tout contact avec ce produit. Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet néfaste pour la santé n'est connus.
- Contact oculaire:** Ne devrait ne pas causer une irritation oculaire prolongé ou important.
- Contact avec la peau:** Contact avec la peau ne devrait pas causer de l'irritation prolongée ou importante. Contact avec la peau ne devrait pas provoquer une réaction allergique cutanée. Devrait pas être nocif aux organes internes si absorbé par la peau.
- Inhalation:** Ne devrait pas être nocif si inhalé. Contient de l'huile minérale à base de pétrole. Peut irriter les voies respiratoires ou d'autres effets pulmonaire après inhalation prolongée ou répétée de brouillard d'huile à l'air au-dessus de la limite d'exposition de brouillard d'huile recommandée. Les symptômes de l'irritation des voies respiratoires peuvent inclure la toux et respiration difficile.
- Ingestion:** Ne devrait ne pas être nocif si avalé.

Note au médecin: Traiter symptomatiquement.

L'article 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Uniforme Fire Code: Classe IIIB

Point d'éclair : 126,7° C (260° F)

Moyens d'extinction

Un milieu approprié:

En cas d'incendie, l'utilisation de mesures d'extinction qui sont adaptées aux circonstances locales et le milieu environnant. Utiliser de l'eau du brouillard, la mousse anti-alcool, produits chimiques secs, le dioxyde de carbone (CO₂) L'extincteur ou de pulvérisation.

Médias inadaptés:

Attention: l'utilisation de l'eau pulvérisée lorsque la lutte contre les incendies peuvent être inefficaces.

Dangers spécifiques découlant de la substance chimique:

Obtenir le produit et conteneur vide loin de la chaleur et des sources d'ignition comme produit brûlera. Contact avec des oxydants puissants peut provoquer un incendie. En cas d'incendie, cool avec pulvérisation d'eau les réservoirs. Feu de résidus et l'eau d'extinction d'incendie contaminés doivent être contenues, empêché d'être évacuée dans tout cours d'eau, d'égout ou vidanger et éliminés conformément à la réglementation locale.

Produits de Combustion dangereux:

Produits de combustion peuvent inclure les éléments suivants : dioxyde de carbone (CO₂), le monoxyde de carbone (CO) et les oxydes d'azote.

Protection des pompiers :

Circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'incident s'il y a un incendie. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Comme dans tout cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome pression-demande, MSHA/NIOSH (ou l'équivalent approuvé) et un équipement de protection complet.

L'article 6. Mesures de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel non urgents:

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Gardez inutile et le personnel non protégé d'entrer. Éliminer toutes les sources d'ignition (non-fumeur, des fusées éclairantes, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Ne pas toucher ou de marcher à travers les matériaux déversés. Mettre sur l'équipement de protection personnelle approprié. Les planchers peuvent être glissants; veiller à éviter de tomber.

Pour d'urgence intervenants:

Si des vêtements spécialisés est requis pour traiter avec le déversement, prendre note de toute information dans la section 8 sur les matériaux adaptés et inadaptés. Assurer une ventilation adéquate. Ne laisser personne s'approcher de et en amont des déversements/fuites. Voir aussi les informations de la section " Pour le personnel non urgente".

Précautions environnementales:

Évitez la dispersion des matériaux déversés sur le sol ou dans les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Voir la section 12 pour de l'information écologique.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Petits déversements :

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Déplacer les containers de la zone de déversement. Absorber avec un matériau inerte et placer dans un conteneur de déchets approprié. Disposer de via l'élimination des déchets sous licence entrepreneur.

Déversements importants : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Déplacer les containers de la zone de déversement. Empêcher la saisie dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Contenir et recueillir les liquides renversés avec des non-combustible, un matériau absorbant ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite ou et placer dans un conteneur pour l'élimination selon les réglementations locales. Disposer de via l'élimination des déchets sous licence entrepreneur.

Remarque : Si RQ (quantité à déclarer) est dépassé ou déversements d'entrer dans un plan d'eau, signaler immédiatement au Centre National de réponse de la USEPA à (800) 424-8802. Vérifiez auprès de votre régulateurs les et d'État au sujet de leurs obligations de déclaration.

L'article 7. Manutention et entreposage

Précautions pour la manipulation

Mesures de protection :

Des lunettes de sécurité avec protections évitées. Protection des yeux et un masque facial doit être utilisé si le matériel est utilisé dans des conditions de nature à augmenter les chances de l'éclaboussement. Mettre sur l'équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Tenir hors de portée des enfants.

Conseils généraux domaine de l'hygiène :

Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Manger, boire et il devrait être interdit de fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, stockées et traitées. Se laver soigneusement après manipulation. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant de pénétrer dans les aires de restauration. Voir également la section 8 pour de plus amples renseignements sur les mesures d'hygiène

Conditions d'entreposage sécuritaire, Y compris les incompatibilités :

Stockez conformément aux réglementations locales. Entreposer dans le contenant original protégé de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien aéré, loin de matières incompatibles, agents oxydants forts (voir section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes et d'autres sources d'ignition (c'est-à-dire, veilleuses, moteurs électriques et l'électricité statique). Conserver le récipient bien fermé et scellé jusqu'à ce que vous soyez prêt à l'emploi. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter toute fuite. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Éviter de contaminer le sol ou les rejets dans les eaux d'égout ou de drainage et les plans d'eau.

L'article 8. Exposition des contrôles/Protection individuelle

Contrôle des paramètres

Limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH		OSHA		NIOSH	
	TLV	STEL	PEL	STEL	TWA	Au plafond
Lubrifiant (pétrolier) Huiles minérales raffinées	5 mg/m3 (brouillard)	10 mg/m3 (brouillard)	5 mg/m3 (brouillard)	–	–	–

Contrôles d'ingénierie appropriés : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants aéroportés. Douche d'urgence et station de lavage.

Contrôle de l'exposition environnementale :

Les émissions provenant des systèmes d'aération ou processus de travail l'équipement devrait être vérifié pour s'assurer qu'elles respectent les exigences des lois sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, des hottes d'épurateurs, filtres ou modifications techniques à l'équipement de traitement seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Des mesures d'hygiène :

Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après la manipulation de produits chimiques, avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques

appropriées devraient être utilisées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection des yeux/visage :

Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales. Un écran facial peut être nécessaire dans certaines conditions.

Peau et Protection du corps
Protection des mains:

Porter des gants de protection si le contact prolongé ou répété est probable. Porter des gants résistants aux produits chimiques. Recommandé : Gants de nitrile. Consultez votre superviseur ou procédure opératoire normalisée (PON) pour les instructions particulières de manipulation.

Protection du corps:

Aucun équipement de protection est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Pour des tâches non routinières, équipement de protection individuelle pour le corps devrait être choisi en fonction de la tâche effectuée et les risques encourus.

Autre protection de la peau:

Des chaussures appropriées et de mesures de protection de la peau supplémentaires devraient être choisis en fonction de la tâche effectuée et les risques encourus.

Protection respiratoire:

Aucune protection respiratoire est normalement nécessaire. Si l'opération de l'utilisateur génère un brouillard d'huile, déterminer si les concentrations sont inférieures à la limite d'exposition professionnelle pour le brouillard d'huile minérale. Si ce n'est pas le cas, porter un respirateur approuvé qui fournit une protection adéquate contre les concentrations mesurées de ce matériau. Le choix de protection respiratoire repose sur les produits chimiques traités, les conditions de travail et d'emploi et de l'état de l'appareil respiratoire. Pour les appareils respiratoires à air filtré, utiliser une cartouche de particules. Utiliser un respirateur à pression positive air fournissant des valeurs dans des circonstances où respirateur purificateur d'air ne peut pas fournir une protection adéquate.

L'article 9. Propriétés physiques et chimiques

<u>Apparence</u>	<u>(Typiques ou cible)</u>
État physique :	Liquide
Couleur :	De couleur paille
Odeur :	Pétrole comme
Seuil olfactif :	Non disponible
pH :	Ne s'applique pas
Point d'ébullition :	Non disponible
Point d'éclair (coupelle fermée) :	> 126,7° C (> 260° F)
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) :	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Pas applj'aicabl. e. après sur - Physical sta mangé
Inflammables) limite dans l'Air	Non disponible
Pression de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur (Air = 1) :	> 1
Densité relative :	0,93 - 0,94 g/l à 15° C
Solubilité :	Dans soluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-Octanol/eau) :	Non disponible
Température d'auto-inflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité – cinématique (cSt (mm ² /s) à 40° C) :	9 – 39,4
Viscosité – cinématique (cSt (mm ² /s) à 100° C) :	4,8 – 5,8
% De COV :	0 %

L'article 10. Stabilité et réactivité

Réactivité :	Non réactifs dans des conditions normales de stockage
Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales de stockage

Possibilité de réactions dangereuses :	Aucun sous traitement normal.
Polymérisation dangereuse :	Aucune Polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter :	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles :	Agents oxydants et flammes.
Produits de décomposition dangereux :	Peuvent inclure : émanations, vapeurs d'huile, Fumée Oxydes de carbone (y compris le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone), d'aldéhydes, d'oxydes d'azote, et de produits de la combustion incomplète.

L'article 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Base pour l'évaluation:	L'information donnée est basé sur le produit de données, une connaissance des composants et la toxicité de produits semblables.
Routes probables de l'exposition:	L'exposition peuvent avoir lieu par absorption cutanée, le contact avec les yeux ou la peau, inhalation, ingestion.

Substance/du mélange

Toxicité aiguë	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Lubrifiant minéral très raffinée de Base (pétrolier) huiles de mélange	>2000 mg/Kg (rat)	>2000 mg/Kg (lapin)	>2.18 mg/L (rat) 4h (brouillard)

Danger d'aspiration :	Ne devrait pas être un danger d'aspiration.
La Corrosion/Irritation cutanée :	Aucun des effets significatifs connus ou les dangers essentiels.
Lésion/Irritation oculaire grave :	Aucun des effets significatifs connus ou les dangers essentiels.
Sensibilisation cutanée :	Aucun des effets significatifs connus ou les dangers essentiels.
Sensibilisation des voies respiratoires :	Aucun des effets significatifs connus ou les dangers essentiels.
Toxicité pour certains organes cibles (Single exposition) - STOT-SE:	Aucun des effets significatifs connus ou les dangers essentiels.
Toxicité pour certains organes cibles (Exposition répétée) – STOT-RE:	Aucun des effets significatifs connus ou les dangers essentiels.
Cancérogénicité:	Aucun des effets significatifs connus ou les dangers essentiels.
Mutagénicité pour les cellules germinales:	Aucun des effets significatifs connus ou les dangers essentiels.
Toxicité pour la reproduction:	Aucun des effets significatifs connus ou les dangers essentiels.

Informations sur les effets de la toxicité de composés

Huile lubrifiante à Base de minéraux (pétrole)

Les huiles minérales sont connus pour provoquer le cancer à cause de composants cancérigènes (p. ex. Le benzène). La base de lubrifiant les huiles minérales dans ce produit ont été hautement raffinée par une variété de processus, y compris l'extraction par dissolvant sévère, sévère ou de sévères l'hydrocraquage hydro traiter pour réduire les hydrocarbures aromatiques et d'améliorer les caractéristiques de performance. Les huiles de ce produit correspond à l'IP de moins de critères-346 3 % et ne sont pas du PHA considérée comme cancérigène par le Centre international de recherche sur le cancer.

Aucun des huiles dans ce produit nécessite un cancer avertissement en vertu de l'OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200). Ces huiles n'ont pas été répertoriés dans le cadre du National Toxicology Program (NTP) Rapport annuel et n'ont pas été classée par le Centre international de recherche sur le Cancer (IRAC) comme : cancérigène pour les humains (groupe 1), probablement cancérigène pour les humains (groupe 2A), ou peut-être cancérigène pour les humains (groupe 2B). Ces huiles n'ont pas été classées par l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH) comme : confirmé cancérigène pour les humains (A1), agent cancérigène soupçonné pour les humains (A2), ou de cancérigénicité confirmée chez les animaux, inconnu pertinence pour les humains (A3).

L'article 12. Informations écologiques

L'information est basée sur les données disponibles pour le matériel, les composants du matériel, et d'autres matériaux semblables.

- L'écotoxicité:** Aucun test n'a été effectué par le fabricant. L'écotoxicité repose sur une évaluation des données pour les composants ou un matériau similaire. Ne devrait pas être nocive pour les organismes aquatiques.
- La mobilité :** Huile de base composant - faible solubilité et flotte sur l'eau. Il est prévu de migrer à partir de l'eau à la terre. On s'attend à ce que pour les sédiments et le traitement des eaux usées des partitions de solides.
- Persistance et dégradation**
Biodégradation : Le matériel ne devrait pas être facilement biodégradable. La biodégradabilité de ce matériel est basée sur une évaluation des données pour les composants ou un matériau similaire.
- Potentiel de bioaccumulation**
Bioaccumulation: Ce produit ne devrait pas se bioaccumuler à travers la chaîne alimentaire dans l'environnement.
- Autres effets nocifs :** Aucun des effets significatifs connus ou les dangers essentiels.
- Autres informations écologiques :** Les déversements peuvent former un film sur les surfaces d'eau causant des dommages physiques aux organismes. Le transfert d'oxygène pourrait également être affectée.

L'article 13. Considérations relatives à l'élimination

Disposition des recommandations basées sur du matériel fourni.

Les méthodes de traitement des déchets: Ce matériau, comme fourni, n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Consulter l'état approprié, régionales, ou locales des règlements concernant des exigences supplémentaires. La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible.

Déchets de produit: D'importantes quantités de déchets, des résidus du produit ne doit pas être éliminé par le biais de l'égout sanitaire mais transformées dans une usine de traitement des effluents convenable. Éliminer le surplus et produits non recyclables par l'intermédiaire d'un entrepreneur d'élimination des déchets sous licence. Mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les sous-produits doivent en tout temps se conformer avec les exigences de la protection de l'environnement et l'élimination des déchets de législation et les exigences des autorités locales régionales. L'incinération ou l'enfouissement ne doivent être envisagés que lorsque le recyclage n'est pas faisable. Services de collecte d'huile sont disponibles pour le recyclage de l'huile usée.

Contaminés emballage : Les conteneurs vides ou les chemises peuvent retenir certains résidus de produits et pourraient causer un risque de danger d'explosion et d'incendie. Ne pas couper, percer ou souder des conteneurs.

Autres renseignements : Éviter la dispersion des matières déversées et de ruissellement et de contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

L'article 14. Informations relatives au transport

Informations générales : Pétroliers lubrifiants - non réglementé.

	Classification DOT	IMDG	IATA
Bar & huile de chaîne	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

Précautions particulières pour l'utilisateur : Transports dans les locaux de l'utilisateur : toujours le transport dans des conteneurs fermés qui sont en position verticale et fixez. S'assurer que les personnes qui transportent le produit qu'ils savent quoi faire en cas d'accident ou d'un déversement.

L'article 15. Informations réglementaires

Règlements des États-Unis

Inventaire américain (TSCA 8 b) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SARA 302/304 : Aucun produits ont été trouvés.

SARA 311/312 :

Effets immédiat (aigu) :	No
Retarder les effets sur la santé (chronique) :	No
Risque d'incendie :	No
Soudain de risque de surpression :	No
Risque de réactivité :	No

SARA 313:

Les composants suivants de ce matériel se trouvent sur l'EPCRA 313 liste:
Aucun

Notification du fournisseur: Ce produit ne contient pas de tout ingrédient dangereux au niveau ou au-dessus des seuils réglementés

CWA (Clean Water Act): Ce produit ne contient pas de substances réglementées comme des polluants en vertu de la Clean Water Act (40 CFR 122.42 122.21 et 40 CFR).

CERCLA: Ce matériau, comme fourni, ne contient pas de substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302).

Règlement sur les États

Massachusetts:

New Jersey:

Pennsylvanie:

Proposition 65 de Californie :

Aucun des composants atteignent des seuils réglementés ou.
Aucun des composants atteignent des seuils réglementés ou.
Aucun des composants atteignent des seuils réglementés ou.
Avertissement : Ce produit contient une substance chimique reconnue par l'État de Californie pour causer le cancer.
Aucun

Canada

Classe de danger du SIMDUT:

Non classées. Ce produit n'est pas contrôlé par le SIMDUT (Canada)

Internationales Chemical Inventories: Tous les composants conformes aux exigences suivantes inventaire chimique : DSL (Canada)

L'article 16. Autres informations

Evaluation de la NFPA :	Danger pour la santé – 0	Inflammabilité – 1	Instabilité/réactivité – 0
Evaluation de l'IHM :	Danger pour la santé – 0	Inflammabilité – 1	Dangers physiques – 0

NFPA et les HMI Danger clé de cotation : 0 - Danger minimum; 1 - Légère risque; 2 - Risque modéré; 3 - risque élevé; 4 - Danger extrême; * - indicateur de danger chronique, & PPE - Équipement de protection individuelle Index A à L. Ces valeurs sont obtenues en utilisant les lignes directrices ou évaluations publiées préparé par la National Fire Protection Association (NFPA) ou le National Association de la peinture et des revêtements (pour les HMI ou système d'identification des matières dangereuses).

Touche pour les abréviations :

OSHA = Occupational Sécurité et Santé Administration
LogPow = logarithme de til octanol/eau partition coefficient
ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels
ATE = Estimation de la toxicité aiguë
BCF = Facteur de bioconcentration
OEL = limite d'exposition professionnelle
SDS = fiche de données de sécurité
STEL = limite d'exposition à court terme
CAS = Numéro du Chemical Abstracts Service Registry
cSt = Centistroke (mm²/s), numéro

GHS = Système Global Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = L'Association du transport aérien international

IMDG = Maritime International des marchandises dangereuses

UN = Organisation des Nations Unies

UN Number = Numéro des Nations Unies, d'un numéro à quatre chiffres attribué par le Comité d'experts des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses.

Rédigé par : OMNI spécialité emballage EH&S département

Date de révision : Avril 20, 2018

Statut : Final

Note de révision : Révision 002 – Revoir et mettre à jour.

[Consommation produit Improvement Act of 2008, Certification de conformité générale](#)

Pour les emballages de produits destinés au consommateur : Ce produit a été évalué et certifié d'être étiquetés et emballés conformément aux dispositions applicables de la loi fédérale sur les substances dangereuses, comme indiqué dans 16 CFR 1500 et appliquées par la Consumer Product Safety Commission. Le cas échéant les produits nécessitant une enfant fermeture à l'épreuve sont emballés conformément à la Loi de Packaging de prévention Poison comme indiqué dans 16 CFR 1700 et appliquées par la Consumer Product Safety Commission. Toutes les fermetures ont été éprouvées selon les protocoles les plus récents. Aucun essai n'est tenu de certifier le respect des dispositions. La date de la fabrication est estampillée sur le contenant du produit.

Clause de non-responsabilité

C'est raisonnablement possible toutes les mesures ont été prises pour s'assurer que les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, l'information et la croyance à la date de sa publication. L'information donnée est conçue uniquement à titre de lignes directrices pour la manutention, utilisation, traitement, stockage, transport, élimination et libération et ne doit pas être considéré comme une spécification de garantie ou de la qualité. L'information ne concerne que le matériel spécifique désigné et ne peut pas être valable pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans n'importe quel processus, sauf si spécifié dans le texte. Cette information est fournie à condition que la personne à qui il rend leur propre détermination de l'aptitude du matériau à leur usage particulier.

Fin de la fiche de données de sécurité